IMPÔTS la cgt TRESOR

HAUTE-GARONNE

Une force à vos côtés la cgt

LES ENGAGEMENTS DES ELUS CGT EN CAP L

NOTATION

Chaque dossier a fait l'objet d'une première étude par l'ensemble des élus, reprise ensuite plus particulièrement par un élu et finalisé par l'ensemble des élus afin qu'aucun point de la défense ne soit omis.

Cette défense est assurée dans une stricte indépendance vis à vis de l'administration.

Les élus CGT ne votent en aucun cas avec la parité administrative contre un agent.

La défense est effectuée tant au regard des qualités de l'agent que de son déroulement de carrière et dans le respect des doctrines d'emploi.

A cette occasion les élus ne manquent jamais de dénoncer les pressions statistiques et la course aux indicateurs.

MUTATION

Vos élus veillent au respect de la règle de l'ancienneté.

A la DSF, ils se sont employés avec acharnement à empêcher l'application de la fiche 3 dont l'unique but est de faire disparaître tous les droits collectifs au profit plus aléatoire et plus subjectif du contrat individuel dans un contexte très marqué par la mobilité, la RGPP, les suppressions d'emplois et de pressions statistiques.

Ils ont agi pour la défense des emplois implantés en exigeant le remplacement des postes vacants, la compensation des temps partiels, ARTT, restructurations...

LISTES D'APTITUDES ET TABLEAUX D'AVANCEMENT

Les élus continueront à exiger que tous les agents remplissant les conditions statutaires puissent intégrer le grade supérieur sans qu'aucun obstacle ne vienne s'opposer à leur promotion.

Enfin les élus s'engagent comme ils l'ont toujours fait à défendre les agents écartés du tableau d'avancement et à demander systématiquement l'inscription de tout agent écarté du tableau suite à avis défavorable.